



## EDF décide d'arrêter définitivement la centrale thermique de Cordemais et confirme son projet de créer une nouvelle activité sur le site

**Paris le 28 mai 2025 – A l'issue de la consultation du Comité Social et Économique Central (CSEC) d'EDF SA le 27 mai 2025 et après la remise aux services de l'Etat compétents de son plan de conversion<sup>1</sup>, EDF a décidé d'arrêter définitivement les deux dernières unités de production de la centrale thermique de Cordemais à compter du 31 mars 2027 et confirme sa volonté de créer une usine de tuyauteries nucléaires sur le site.**

Cette décision a été prise suite à l'annonce faite par EDF en septembre 2024 de ne pas poursuivre le projet de reconversion à la biomasse, les conditions technico-économiques de réalisation du projet Ecocombust n'étant pas réunies. EDF met ainsi fin à sa production d'électricité à partir de charbon en France conformément aux dispositions prévues par la loi énergie-climat.

Le groupe EDF conduira avec responsabilité cette fermeture auprès de ses salariés qui seront accompagnés individuellement pour construire la suite de leur parcours professionnel.

Conformément aux dispositions de la loi du 14 avril 2025, EDF a remis aux services de l'Etat compétents un plan de conversion qui a conclu que les conditions technico-économiques des projets envisagés n'étaient pas réunies. EDF a ainsi annoncé ne pas poursuivre le projet de conversion à la biomasse de la centrale thermique de Cordemais.

EDF confirme sa volonté de maintenir sur le site stratégique de Cordemais une activité industrielle. Framatome, filiale du groupe EDF, a débuté les études en vue de la construction sur place d'une usine de tuyauteries nucléaires dont la mise en service est envisagée fin 2028. Elle emploiera à terme jusqu'à 200 salariés.

---

<sup>1</sup> Conformément aux dispositions de la loi du 14 avril 2025.

N'imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.